

Petit guide pour compléter le contrat

"Dénomination sociale"

"Forme juridique"

au capital de "Montant" XPF"

dont le siège social est situé "Numéro et rue"

....., "Code postal" "Ville"

immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro "Numéro" RCS Nouméa

représentée par "Nom du représentant" **Nom du représentant habilité à signer**, en qualité

de "Qualité" **Sa Qualité**, spécialement habilité aux fins des présentes en vertu "Origine du

pouvoir du Représentant de la Société **Document qui atteste du statut du signataire**. (Par

exemple, des statuts de la Société, d'une délibération de "l'Organe compétent") en date du

Date du document actant de la qualité de signataire dont un extrait certifié conforme est ci-

annexé, attestant que les engagements contractés aux termes des présentes, pour le compte
et au nom "Dénomination sociale" sont conformes aux dispositions
de l'article 1123 alinéa 2 du Code civil.

Souvent les statuts ou le PV AG

Pensez également à :

- Bien parapher toutes les pages
- Apposer le tampon de la société en dernière page
- Notez la mention manuscrite " lu et approuvé", " Bon pour accord" en dernière page
- Joindre un extrait de KBIS de moins de 3 mois

NB : La personne qui est habilitée à signer doit figurer sur l'extrait de KBIS. Si ce n'est pas le cas,
merci de fournir le document attestant de son pouvoir de signature.